

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CORSE

MARDI 27 MAI 2025

DELIBERATION	N°08/27-05-2025/425
--------------	---------------------

Nombre total de Membres Titulaires	:	40
Nombre de Membres Titulaires en exercice	:	40
Quorum	:	21
Nombre de Membres Elus Titulaires présents	:	16
Nombre de Membres Elus Titulaires ayant donné pouvoir	:	15
Nombre de votants	:	31
Adoption	:	31

Membres Elus Titulaires ayant pris part au vote : Mmes, MM.

ANDREANI Dominique, BENZONI Joseph, CECCARELLI Laurent, CIONI Gilles, DI MENZA Dominique, DOMINICI Jean, FRASSATI Jeanne, GIOVANNI Auguste, MARTELLI Marina, NEGRETTI Pierre, ORSINI Pierre, PAOLI Jean-François, TROJANI Paul, VALERY Olivier, VENTURINI Stefanu, VOLPI Nathalie.

Membres Elus Titulaires ayant donné pouvoir : Mmes, MM.

ALBERTINI Jean-Louis à FRASSATI Jeanne, ALBERTINI Paola à GIOVANNI Auguste, BALDASSARI Nicolas à CIONI Gilles, CASTELLI Jean-François à VENTURINI Stefanu, CECCOLI François-Xavier à DOMINICI Jean, COLONNA Caroline à MARTELLI Marina, GOFFI Karina à NEGRETTI Pierre, LANFRANCHI Marie-Eugénie à DI MENZA Dominique, LECA Antoine à VOLPI Nathalie, MANICCIA Christophe à BENZONI Joseph, MICHELI Virginie à TROJANI Paul, PIACENTINI SIMONI Céline à ORSINI Pierre, ROSSI Antoine à ANDREANI Dominique, SANGUINETTI Patrick à PAOLI Jean-François, SIMONI Barthélémy à VALERY Olivier.

Membres Associés ayant participé : MM.

ACQUAVIVA François
RAIMONDI Toussaint

OBJET :

SYSTEMES D'INFORMATION

Evolution de l'architecture de stockage informatique de la CCI de Corse :

Proposition d'investissement

CONTEXTE

La baie de stockage informatique « Nimble » du constructeur HPE France (Hewlett Packard Enterprise), actuellement en service depuis 2020, constitue un élément central de l'infrastructure informatique de la CCI de Corse. Elle assure le stockage et la gestion des données nécessaires au fonctionnement des applications « métiers » (SI RH, SI Finances, ...) et aux services numériques des différents sites (messagerie, communauté, filtrage URL, Intranet, système de sauvegarde).

Cette infrastructure approche aujourd'hui de sa fin de vie technique. À partir de 2026, certains composants ne pourront plus être remplacés ni maintenus efficacement, augmentant ainsi le risque de panne et d'indisponibilité des services. De plus, la montée en charge des applications et l'augmentation des besoins en stockage exercent une pression croissante sur la solution actuelle, pouvant entraîner des ralentissements impactant directement les performances et la continuité des services.

.../...

Sur le plan financier, le coût annuel d'exploitation et de maintenance de cette infrastructure devient également un impératif stratégique. En juin 2025, il s'élèvera à 48 000 € TTC, contre 16 000 € TTC en 2024 (+32 000 € TTC, soit +200%), avec une augmentation annuelle estimée à 20% selon les prévisions du constructeur. Pour les trois prochaines années (2025 à 2027), le maintien de cette solution représenterait une dépense totale de l'ordre de 175 000 € TTC, sans garantie sur la disponibilité des pièces de rechange dès 2026.

Face à ces enjeux techniques et budgétaires, il s'avère indispensable d'anticiper le remplacement de cette baie de stockage pour garantir la sécurité, la performance et la pérennité des infrastructures informatiques de la CCI de Corse.

PROPOSITION D'INVESTISSEMENT

Après analyse des solutions disponibles sur le marché, la nouvelle gamme « Alletra » a été identifiée comme la solution la plus adaptée aux besoins actuels et futurs de la CCI de Corse.

Dans le cadre du marché N°2023-049, qui couvre la fourniture, la mise en œuvre et la maintenance des équipements d'infrastructure, cette solution bénéficie d'un taux de remise exceptionnel de 68% (contre 55% prévus initialement au marché).

Le coût total de cette opération s'élève à 199 134,34 € TTC et comprend :

- L'acquisition de la nouvelle baie « Alletra », incluant une garantie et un support de 3 ans : 193 095,94 € TTC ;
- La prestation de migration des serveurs virtualisés : 6 038,40 € TTC.

FINANCEMENT

Le financement de cet investissement sera pris en charge par l'ensemble des sites de la CCI de Corse.

Afin d'assurer une répartition équitable des coûts, il est proposé d'appliquer un modèle de contribution basé sur un abonnement à une plateforme de services, proportionnel à l'utilisation par salarié :

Service	Section comptable	Clé de répartition	Coût HT Garantie 3 ans	Coût TTC Garantie 3 ans
Services centraux 2B	101	3,31%	5 492,79 €	6 591,35 €
Services centraux 2A	102	3,60%	5 974,03 €	7 168,84 €
Institutionnel 2B	111	0,70%	1 161,62 €	1 393,94 €
Port de Bastia	120	6,61%	10 968,98 €	13 162,78 €
Port de l'Ile-Rousse	125	0,50%	829,73 €	995,67 €
Aéroport de Bastia	130	8,21%	13 624,11 €	16 348,93 €
Aéroport de Bastia - Sûreté	131	14,31%	23 746,77 €	28 496,12 €
Aéroport de Calvi	135	1,30%	2 157,29 €	2 588,75 €
Aéroport de Calvi - Sûreté	136	7,01%	11 632,76 €	13 959,32 €
Port d'Ajaccio	221	8,21%	13 624,11 €	16 348,93 €
Port de Bonifacio	222	0,70%	1 161,62 €	1 393,94 €
Port de Porto-Vecchio	223	0,50%	829,73 €	995,67 €
Port de Propriano	224	0,30%	497,84 €	597,40 €
Port Tino Rossi d'Ajaccio	225	0,80%	1 327,56 €	1 593,07 €
Aéroport d'Ajaccio	331	8,31%	13 790,05 €	16 548,06 €

.../...

Aéroport d'Ajaccio - Sûreté	332	16,12%	26 750,38 €	32 100,46 €
Aéroport de Figari	333	3,70%	6 139,98 €	7 367,97 €
Aéroport de Figari - Sûreté	334	8,41%	13 956,00 €	16 747,20 €
Entreprises et Territoires 2B	551	2,10%	3 484,85 €	4 181,82 €
Entreprises et Territoires 2A	552	1,90%	3 152,96 €	3 783,55 €
Palais des congrès	661	0,50%	829,73 €	995,67 €
Formation 2B	741	1,90%	3 152,96 €	3 783,55 €
Formation 2A	742	1,00%	1 659,45 €	1 991,34 €
Total		100,00%	165 945,28 €	199 134,34 €

VU la délibération de Bureau CCIC N°33/08-04-2025 du 08 avril 2025, approuvant notamment le remplacement de la baie de stockage actuelle par la solution « Alletra » d'HPE ainsi que l'acquisition de cette nouvelle solution pour 199 134,34 € TTC ;

L'Assemblée Générale :

- **APPROUVE** le remplacement de la baie de stockage actuelle par la solution « Alletra » d'HPE ;
 - **AUTORISE** l'acquisition de cette nouvelle solution pour 199 134,34 € TTC, couvrant l'acquisition de la nouvelle baie et la prestation de migration ;
 - **ADOpte** un modèle de répartition des coûts basé sur un abonnement à une plateforme de services, en fonction de l'utilisation par salarié ;
 - **MANDATE LE PRESIDENT** pour signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.
-

Bastia, le 27 mai 2025

Le Président

Jean DOMINICI

